

Natation

Lieux de pratique :

Compétition en piscine : Centre Aquatique Communautaire du Lamentin – Boulevard du Général De Gaulle - Quartier Petit Manoir - 97 232 Le Lamentin – piscine de 25 mètres

Compétition en mer : Plage de Corps de Garde - 97 228 Sainte Luce

Le présent règlement a été défini par le Comité d'Organisation des 10e Jeux Nationaux du Sport d'Entreprise. Il ne peut en aucun cas être modifié pendant la durée des jeux sans l'accord écrit (courrier – mail ou SMS) d'un membre de la Direction Technique Nationale de la Fédération Française du Sport d'Entreprise.

Article 1 : Cette épreuve est organisée dans le cadre du règlement général des Jeux Nationaux du Sport d'Entreprise de la Fédération Française du Sport d'Entreprise.

Article 2 : Les membres des entreprises ou administrations répondant aux critères fixés par le règlement général sont admis à participer à l'épreuve.

Article 3 : Compétitions et catégories d'âge

Compétition en piscine : masculin et féminin divisés en 5 catégories d'âge :

- Catégorie A → de 18 à 30 ans : 2006 -1994
- Catégorie B → de 31 à 40 ans : 1993 -1984
- Catégorie C → de 41 à 50 ans : 1983 -1974
- Catégorie D → de 51 à 60 ans : 1973 -1964
- Catégorie E → + 60 ans : né en 1963 et avant

Compétition en mer : masculin et féminin divisés en 5 catégories d'âge :

- Catégorie A → de 18 à 30 ans : 2006 -1994
- Catégorie B → de 31 à 40 ans : 1993 -1984
- Catégorie C → de 41 à 50 ans : 1983 -1974
- Catégorie D → de 51 à 60 ans : 1973 -1964
- Catégorie E → + 60 ans : né en 1963 et avant

Article 4 : Épreuves et programme

Compétition en piscine : 11 épreuves en individuel et 2 épreuves en relais sont proposées

Piscine : Centre Aquatique Communautaire Pierre Samot

14h00 : ouverture du BASSIN

15h30 : début de la compétition

15 épreuves sont proposées et divisées comme suit :

Jedi 09/05/2024 :

- 50m nage libre
- 50m papillon
- 100m dos
- 100m brasse
- 100m 4 nages
- 200m nage libre
- relais 4 x 50 m nage libre

Vendredi 10/05/2024 :

- 50m dos
- 50m brasse
- 100m nage libre
- 100m papillon
- 400m nage Libre
- relais 4 x 50 m 4 nages

Compétition en mer : 2 épreuves en individuel et 1 épreuve en relais sont proposées

Plan d'eau : Plage de Corps de Garde à SAINTE-LUCE

7h30 : ouverture du site

8h00-8h30 : marquage des nageurs et formalités administratives

9h00 : début de la compétition

Samedi 11/05/2024 :

- 500m nage libre
- 1 000m nage libre
- relais 2 x 500m

Article 5 : Engagements et classements

1. Les participants peuvent s'inscrire aux épreuves de leur choix
2. Les trois premiers de chaque catégorie seront récompensés
3. L'organisation se réserve le droit de regrouper les catégories
4. Tous les classements par catégories seront établis en fonction du temps réalisé
5. Eléments interdits : combinaison, tuba
6. Lunette et bonnet sont autorisés

Article 6 : Règlement

1. Sauf spécifications particulières, application des règles de la Fédération Française de Natation.
2. Tout participant à une épreuve devra présenter les documents attestant son inscription à l'épreuve, son identité, et son statut de licencié à la FFSE (accréditation).
3. Les ongles doivent être taillés.